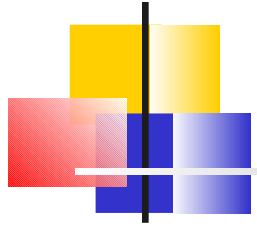




CDD-AB

Groupe Santé

Point sur la reprise des travaux
Janvier 2010



Méthodologie

- Reprise du groupe de travail 2003-2004, qui avait abouti à des « propositions pour l'élaboration d'un programme stratégique santé de l'agglomération ».
- Bilan à 5 ans, avant de faire de nouvelles propositions.



Composition du groupe

Mme ARBLAY – Membre du bureau du CDDAB

M. BABONNEAU – Directeur adjoint – CH de Boulogne sur mer

M. BONVARLET – Pharmacien – membre du public CDDAB

M. BUE – membre du public CDDAB

M. CONDETTE – Pharmacien – représentant du conseil de l'ordre

Mme DAMIENS – Coordinatrice Programme Territorial de santé.

M. GARET – Association Environnement Energie Conseil

M. JOURDON – Kinésithérapeute – représentant du conseil de l'ordre.

Mme LEDOUX – IDE coordonnatrice CCAS Boulogne sur mer.

M. Le Dr LEFEBVRE – Praticien hospitalier – CH de Boulogne sur mer

M. RIOU – membre du public CDDAB

Mme SUEUR – membre du public CDDAB

M. le Dr WIART – Praticien hospitalier – CH de Boulogne sur mer



Bilan sur les objectifs du groupe de travail

- Objectif 1 : Eduquer les citoyens en matière de santé et développer la prévention.
- Objectif 2 : Se préparer au vieillissement de la population.
- Objectif 3 : Promouvoir la coordination des structures et des acteurs, et compléter les maillons manquants de la prise en charge.
- Objectif 4 : Constituer un pôle de référence en matière de santé.
- Objectif 5 : Apporter des solutions au problème de démographie médicale.
- Objectif 6 : S'attaquer à des problèmes émergents de santé publique.
- Objectif 7 : Etudier les facteurs d'environnement préjudiciables à la santé, spécifiques au territoire.
- Objectif 8 : Identifier les possibilités de création d'activités périphériques à la santé.



Eduquer les citoyens en matière de santé et développer la prévention.

- Dynamisme des porteurs de projets dans l'agglomération.
 - Projets de structure de coordination et d'accompagnement des acteurs de santé du territoire (Maisons de la santé).
 - Enjeu de l'accès à la santé.
- Impact de la loi Hôpital Patient Santé Territoires.
 - Problématique de la pérennité des actions.
 - Contractualisation avec les « offreurs de santé ».



Se préparer au vieillissement de la population et au besoin grandissant de structures d'aide.

- Réponse à des besoins croissants :
 - Dépendance (APA)
 - Efforts de financement (CNSA)
 - Effort de décloisonnement sanitaire/médico-social à poursuivre. Rôle du CLIC.
- Développement des structures :
 - Soins à domicile (extension SSIAD).
 - Adaptation des maisons de retraite (EHPAD).
 - Mise en place de structures spécifiques pour la prise en charge des résidents Alzheimer.

Promouvoir la coordination des structures et acteurs autour du patient

- Médico-social/sanitaire, handicap/dépendance.
- Travail à poursuivre sur le handicap.
- Pas de création de nouveaux réseaux mais mise en place d'une maison médicale de garde, structure d'hospitalisation à domicile.



Constituer un pôle de référence en santé

- Offre de soins qui s'est développée dans les activités de référence :
 - oncologie, urgence neurovasculaire, cardiologie, procréation médicalement assistée, insuffisance rénale...
 - équipements de pointe.
- A poursuivre dans le cadre des priorités de santé publique nationales et régionales.



Le problème de démographie des professionnels de santé

- Travail d'attractivité vis-à-vis des professionnels de santé.
- Lien avec les centres universitaires :
 - Première année de médecine
 - Dispositifs CHU-Région (assistants, chefs de clinique).
- Visibilité et communication autour des formations médicales, soignantes et médico-techniques.



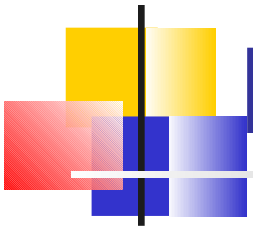
Santé et emploi

- Facteur d'emploi, intégré dans le PLDE :
 - Secteur de la santé et partenaires.
- Connexion avec d'autres secteurs à développer :
 - Bien être/tourisme,
 - Milieu marin
 - Soutien au développement des établissements et entreprises.



Santé et environnement

- Démarche de gestion des risques :
- Rejoint la démarche de prévention en santé publique.
 - Plans national et régional santé-environnement.
 - Impact à long terme.



Prochains travaux du groupe

- Faire de nouvelles propositions pour les années à venir.
- Travail suite à la saisine sur le vieillissement de la population boulonnaise.